

Creuse-Citron

Journal de la Creuse libertaire – N°3 janvier 2005 , prix libre...

A la casserole !

En 1789, année du coq, les prix doubleraient pendant que les salaires n'augmentaient que d'un dixième. En 1945 (coq aussi) les femmes votent pour la première fois en France.



2005 année du coq. La scène diplomatique devrait être dominée par des orateurs plus philosophes que concrets. Certains dirigeants devraient proposer des plans qui viseraient à les mettre en valeur mais qui seront peu adaptés ; ils s'intéresseront à des petits conflits en oubliant d'avoir une vue plus large sur les problèmes de fond ; l'importance de leur image primera davantage sur le bien fondé de leur action.

La conjoncture économique sera laborieuse, tout le monde devra travailler dur...

Les coqs, il y en a des petits, hargneux, des gros débonnaires – mais ils aiment tous afficher leur autorité, ils tendent à être présomptueux et dominateurs, mais ça finit toujours dans la casserole, au vin, au cidre et aux petits oignons...

Alors... on va la faire cette révolution ?

Nous vous proposons Creuse-Citron à prix libre. C'est, pour notre collectif, une démarche politique, non marchande, alors que par ailleurs, l'habitude est de payer le même prix, que l'on soit fortuné ou pauvre. Le prix libre n'est pas pour autant la gratuité : c'est donner la possibilité d'acquérir un même produit selon ses moyens et ses motivations. Sachant que tout a un coût, cher-e lecteur et lectrice, celui de fabrication de votre Creuse-Citron est de 50cts, somme intégralement utilisée pour pouvoir sortir le prochain numéro.



Tous en colère

Le délire du cochon Vert
Anti-nucléaire : bloquer EDF p 2

Mémoire au poing

Arthur Lehning p 3

Têtes de gondoles

La dictature des rayons p 4/5

Mauvaises lectures

Presse panoranar p 6
Tristes tropiques de la Creuse p 7

La démocratie participative en Creuse

Moitié mouton, moitié pigeon p 8/9

Ne tirez pas sur le pianiste

La parole est à Joneaud p 10/11

Rendez-vous

Vous êtes cernés... p 12

**Le mensonge
est la religion
des esclaves
et des patrons**

Le Cochon Vert n° 7



Le psilott

Essayer de faire sens, c'est manger des choux enrégés ou la lucidité sans le fixe du fric.

Les prédateurs ont bouffé nos vies et jeté les trognons. l'actualité ? Lobotomie consumériste, que des mots chics à plaquée sur une pseudo-réalité.

« Les gens », s'ils existent encore, (y a-t-il une vie avant la mort) sont embarqués dans une logique de bien-être, ce qui est louable.

L'expansion capitaliste ne peut se passer du progrès technique qui n'est qu'une course vers l'abîme. Toujours plus de machines, fruit de la spoliation et instruments d'exploitation.

Atomisé. Seul devant ta télé ou introduit au burrowing sur ton ordinateur. Merde tu t'es trompé d'algorithme. Faire surface ? Peine perdue : Achab, elle souffle !

Après les endogés, les hypogés, voici les cryptogés. Dans la guerre nucléaire qui s'annonce à l'horizon de l'empoignade entre sionistes et islamistes, pouvons nous encore arrêter la Busherie ?

La pensée est une impulsion électrique, la vie se développe sur le flux électro-magnétique émis par une grosse bombe H qui tourne autour de nous ; tout cela reste éminemment mystérieux. Existe-t-il d'autres réalités ?

...Notamment celle inculquée par les sbires de Jules Ferry !

J'en profite pour égratigner Bakounine : le salut étant un acte gratuit, Dieu, s'il existe est un maniaque sadique. Le cas échéant nous lui ferons un goulag en or massif avec des barbelés en titane et des miradors en diamant :

LA NOUVELLE JERUSALEM ?????!!

Contact : milo.kailash @ laposte.net

Agir contre L'EPR

Creuse-Citron de Novembre faisait état du projet de la construction du réacteur nucléaire EPR.

Il s'agit, dès maintenant, de passer à l'offensive pour empêcher ce projet mortifère, sachant qu'environ trois ans d'études sont nécessaires avant le début réel des travaux

A cet effet, le réseau "Sortir du nucléaire" lance une campagne nationale visant, pour la première fois, à bloquer administrativement EDF. Cette action doit être longue et nous vous demandons de vous engager sur une période de six mois au minimum (correspondant à trois factures EDF). Il se peut qu'il faille des mois avant que les effets deviennent insupportables pour la direction d'EDF.

Comment faire ?

Il vous suffit de régler votre facture d'électricité **uniquement** avec plusieurs chèques de montants différents (1). Le total de ces chèques doit cependant correspondre à la somme totale exacte à payer apparaissant sur votre facture d'EDF. Pensez à bien indiquer au dos de chaque chèque la référence de votre facture EDF.

Si vous utilisez un TIP (Titre Interbancaire de Paiement) pour payer votre facture, ne le signez surtout pas. Si vous êtes en prélèvement automatique, faites-le suspendre.

Envoyez, dans l'enveloppe fournie par EDF avec votre facture, l'ensemble des chèques accompagnés de la lettre suivante :

Au Centre paiement EDF

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint plusieurs chèques de montants divers dont le total correspond au montant de ma facture d'électricité. J'ai décidé d'agir ainsi, dans la durée, pour vous faire part de mon profond mécontentement concernant la décision de construire un réacteur nucléaire EPR. Ce projet est coûteux, dangereux et inutile. Avant de s'engager dans cette voie sans issue, EDF aurait bien fait de consulter ses usagers qui, d'après différents sondages, sont très majoritairement opposés à la construction de nouveaux réacteurs nucléaires. Il s'agit d'un enjeu crucial qui structurera durablement notre société avec le renouvellement de notre parc de centrales nucléaires. En mon nom et au nom des générations futures, je vous demande de renoncer à l'EPR.

Un vrai service public, au service du public, devrait avoir comme priorité les économies d'énergie et les énergies renouvelables, et nom pas l'incitation à toujours plus de consommation d'électricité (chauffage électrique, climatisation, etc...).

Comptant sur votre réponse écrite, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sincères salutations.

Coordonnées (Nom, Prénom, Adresse, Signature)

Téléphonez aux médias locaux (télévisions, radios, journaux) et invitez-les à venir filmer ou à rendre compte de votre action : vous servirez d'exemple à vos concitoyens .

Contact : Réseau "Sortir du nucléaire" Fédération de 695 associations - 9, rue de Dumenge- 69317 Lyon Cedex 04Tél. 04 78 28 29 22 -Fax. 04 72 07 70 04 www.sortirdunucleaire.org

(1)Ne pas payer tout ou partie de sa facture EDF est illégal. Cependant, choisir son mode de règlement et payer sa facture au moyen de plusieurs chèques n'est pas réprimé. EDF ne peut engager aucune poursuite pénale contre ses clients pour ces motifs à partir du moment où vous aurez effectivement payé la totalité de la somme que vous devez.

**LOGIQUE DE PROFIT
LOGIQUE DE MORT
ARRÊT IMMÉDIAT DU NUCLÉAIRE**

Arthur Lehning *historien anarchiste*

Lecteurs et lectrices de Creuse-Citron, vous n'êtes pas sans savoir que le groupe de la Fédération Anarchiste de la Creuse a pris comme nom celui d'Arthur Lehning. Ah bon ! Pourquoi ?

Arthur Lehning a traversé le 20ème siècle en restant fidèle à ses convictions anarchistes.

Né à Utrecht (Pays-Bas) de parents allemands, il se rapproche tout d'abord des milieux antimilitaristes et des anarchistes à la fin de la 1ère guerre mondiale, après avoir étudié l'économie à Rotterdam et l'histoire à Berlin. Après avoir séjourné à Paris et à Vienne, il s'installe à Amsterdam et y publie une revue artistique et littéraire (la revue 110) entre 1927 et 1929 où collaboreront entre autres Le Corbusier, Kandiski, Alexandre Berkman...

Très actif dans les milieux anarcho-syndicalistes (notamment au sein de la FAUD allemande avec Rudolf Rocker) il sera secrétaire de l'AIT de 1932 à 1935. Fondée à Berlin en 1922, celle-ci avait pour but de rassembler les organisations syndicalistes révolutionnaires et anarcho-syndicalistes qui se sentaient étrangères à la fois à l'internationale réformiste dominée par les socialistes et à l'ISR mise en place par les bolchéviks.

En 1935, il participe à la fondation de l'Institut International d'Histoire Sociale d'Amsterdam destiné au départ à accueillir l'énorme bibliothèque de Max Nettlau puis ensuite les nombreux écrits du mouvement ouvrier, à une époque où l'installation des fascismes ou des dictatures rendait impossible la conservation des sources pour l'histoire des exploités. Ainsi les archives de la CNT espagnole qu'il fallait mettre à l'abri après la victoire des franquistes. En 36, il est en Espagne.

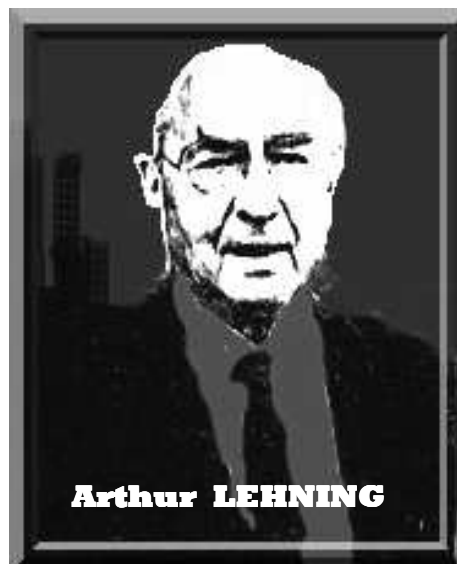
Entre 1939 et 1947, il s'occupe des collections de l'Institut et plus particulièrement de la section anglaise à Oxford. En 1952, il organise une bibliothèque pour l'Université de Djakarta puis il rentre à Amsterdam pour se consacrer à l'édition des oeuvres complètes de Michel Bakounine dont le premier volume sortira en 1961.

En 1999, le PC.Hooft-prijs (le plus important prix littéraire en Hollande) lui a été attribué pour l'ensemble de son oeuvre qui portait aussi bien sur l'histoire du mouvement anarchiste et anarcho-

syndicaliste et de ses théoriciens et théoriciennes que sur la critique du bolchévisme et du modèle soviétique.

Décédé dans l'Indre en 2000 et afin de ne pas laisser tomber dans l'oubli la mémoire d'Arthur, nous avons donc repris son nom pour notre groupe.

Alain Dropsy (avec l'aide de la revue Itinéraire).



Bibliographie succincte d'Arthur Lehning à lire de toute urgence:

- *Anarchisme et Bolchévisme* (Einaudi, 1971).
- *Bakounine et les Autres* (10/18, 1976).
- *Anarchisme et Marxisme dans la révolution russe.*
- *Spartakus*, (1977).

Plus, évidemment, les oeuvres complètes de Michel Bakounine éditée par Arthur.

Droit de réponse

"Pour écraser une mouche, je n'utilise pas un bulldozer ... "

Cette petite image poétique pour débiter une réponse/contradiction à l'article de Patrick Faure dans Creuse-citron de septembre 2004 au sujet du Commerce équitable.

Je suis bien d'accord avec le fond, le contenu, 100% de ce qui est dit, mais dans la forme, la conclusion, elle est où ? Je pose ma question favorite : "Et alors ?"

En clair :

Cela frise un peu l'enfonçage de portes ouvertes en fanfare ; personne n'a jamais hurlé à la révolution commencée avec le commerce équitable, à moins d'avoir mal et/ou trop lu "Chrétien-hebdo", "Attac moi-là - soir" ou "Sois-Politis mon fils".

Il est tout à fait exact que le commerce équitable n'est pas beaucoup plus équitable que le commerce classique, il assure bien des revenus plus importants pour les producteurs, leur permet de s' (d'être?!) organiser (és) collectivement, en coopératives par exemple, mais en général, en contrepartie, bien contrôlées par les réseaux du Commerce équitable, et les bienfaits s'arrêtent là :

- on entretient ces paysans du "Sud" dans le commerce global et le vaste marché mondialisé, bref. On favorise encore un peu plus l'entrée de petits soldats dans la grande guerre économique et directement dans le grand marché planétaire, la course aux profits, le règne de l'argent, la "culture universelle commerciale occiden-

tale" alors qu'au départ, beaucoup de "petits producteurs" étaient plus indépendants, vivaient de l'auto-subsistance et d'échanges locaux et grâce à des liens de solidarité et des liens sociaux locaux. A l'opposé de cette "culture de salariat d'exportation" qui s'impose sous le filtre du "Commerce équitable", ce dernier ne fait que relever les blessés et les traînants en adaptant la main-d'oeuvre exotique à nos besoins en y mettant une couche sociale (fait pas que la bête crève trop vite à cause des cours en chute libre).

- les coûts de transport/pollution/gaspillage sont toujours là, avec le sacro-saint mythe des produits de partout disponibles tout le temps en toute saison, et pas (trop) chers, mythe destructeur encore une fois caché par le label "humanitaire".

Bon, alors ? Pas terrible, le CE, pas de quoi en fouetter un chat et pas trop de temps à perdre non plus. Et alors ? Et alors ? On achète ou non ? Et nous, on fait koa ?

Ce qui me dérange, et c'est là que je ne suis plus d'accord, c'est qu'il manque plusieurs chapitres au dossier :

- Historiquement, les anars, révolutionnaires, militants ouvriers et "socialistes de base", depuis deux siècles, ont non seulement combattu le capitalisme en pleine expansion, mais en plus n'ont pas été les derniers à s'associer, participer aux organisations de solidarité

(Suite page 5)

4 – La sale tête des gondoles

Grande distribution : la dictature des rayons

Le modèle de la grande distribution française est un véritable concentré de ce que peut être le capitalisme débridé. Les néo-libéraux ont d'autant plus vite enterré le totalitarisme économique soviétique qu'ils sont en train d'utiliser les mêmes recettes. Où est la fameuse liberté du créateur d'entreprise quand il est obligé de se soumettre au diktat d'un groupement d'achat ?

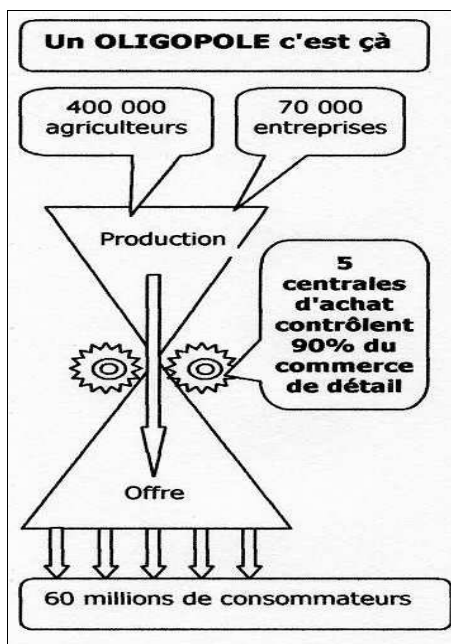
Les concentrations, dans la grande distribution française, ont abouti à la formation d'un véritable "oligopole" (marché où quelques vendeurs ont le monopole de l'offre), qui fixe les prix à la production dans un contexte ruinant à la fois les fournisseurs (entreprises et agriculteurs) et leurs salariés. La totalité des magasins de moyenne et grande surface ainsi qu'une énorme proportion des petites surfaces dépendent de cinq centrales d'achat : Carrefour, Lucie (Leclerc), Auchan, Intermarché, Casino. Après avoir pris le contrôle de la production de biens et de denrées, elles entendent maintenant contrôler les services : voyages, assurances, banques.

La grande distribution a supprimé les intermédiaires, mais pour autant le rapport – prix payé au producteur / prix de vente au consommateur est resté le même (de 1 à 4) depuis 1949. Les gains énormes réalisés sur les prix payés aux producteurs ne sont pas répercutés au profit du consommateur, contrairement à la légende entretenue par la publicité.

Grands distributeurs, grands racketteurs

Le "référencement", alias le bakchich ou le pot de vin : pour qu'un produit soit vendu en grande surface il faut qu'il soit référencé, c'est à dire accepté, par la centrale d'achat. Et pour cela le fournisseur – fabricant paye : on évalue à deux millions d'euros la somme à déboursier pour introduire une nouvelle gamme de cinq tablettes de chocolat dans les rayons d'une enseigne comme Carrefour.

La "marge arrière" ou racket autorisé (une commission parlementaire a noté 500 pratiques pour soutirer de l'argent aux fournisseurs) : promotions, mise en tête de gondole, parution dans les prospectus, participation à l'anniversaire, etc... sans oublier les animations commerciales, la mise en place en rayon et autres tâches traditionnellement assurées par le



commerçant et qui sont ici à la charge des fournisseurs. Ces prestations imposées peuvent représenter 50% du prix de vente. Ces "rabais" ne sont jamais répercutés sur le prix de vente et représentent un bénéfice supplémentaire considérable.

Pseudos prix cassés mais véritable casse sociale

Il est aujourd'hui établi qu'un emploi créé en grande surface, le plus souvent précaire et à temps partiel non choisi, conduit à la suppression de cinq emplois stables et durables ailleurs. C'est d'ailleurs en particulier pour cette raison, prise en compte pour la première fois, que le Tribunal administratif de Limoges a rejeté en juillet 2004 le projet d'implantation d'un hyper à Feytiat.

Le temps partiel est la règle dans la grande distribution. Cette forme de travail est devenue le

"moteur" du sous-emploi et de la pauvreté : en France 3,4 millions de personnes, dont 80% de femmes, touchent un salaire inférieur au SMIC, en effectuant souvent des horaires éclatés et décalés.

Les cinq centrales d'achats, en cherchant à acheter au plus bas prix, poussent l'industrie à se délocaliser et favorisent des importations massives. L'agriculture n'échappe pas à la règle. Les prix bas favorisent une agriculture productiviste et intensive obtenue par des ajouts de produits chimiques divers (engrais, pesticides...).

Une bataille exemplaire à Feytiat

En 2002 la Commission Départementale de l'Équipement Commercial accepte le principe de l'implantation d'un Hypermarché Casino sur une ancienne décharge à Feytiat. Le projet est gigantesque, 20 000 m², alors que Limoges et son agglomération ont déjà beaucoup plus de grandes surfaces que la moyenne nationale. En mars 2002, des commerçants, des riverains et un collectif d'associations, déposent un recours en annulation auprès du tribunal administratif. Le collectif d'associations (Confédération paysanne, Atelier grandes distributions du Forum social limousin, CGT secteur commerce, les amis du Monde diplomatique, ATTAC 87...) organise conférences, réunions, débats, conférences de presse, occupant ainsi activement le terrain. En juillet 2004 le Tribunal administratif de Limoges rejette le projet. Géant Casino a fait appel, la procédure peut durer 3 ans, et la mobilisation contre ce projet doit rester active.

En Creuse qu'en est-t-il ?

La Creuse, un des départements les moins peuplés de France est paradoxalement, avec la Nièvre, celui qui possède la plus forte implantation de grandes surfaces : 389 m² pour 1000 habitants soit 40% de plus que la moyenne nationale qui est de 277 m² !

La sale tête des gondoles— 5

Nous n'avons pas oublié la vache folle qui a durement touché les éleveurs creusois. Le Ministère des finances va sortir plus de deux milliards d'euros des caisses de l'Etat pour les reverser à la grande distribution ! Une taxe, perçue par l'Etat, à l'époque de la vache folle pour financer la destruction des stocks de farine animale, a été déclarée illégale par le droit européen. L'Etat va la rembourser, c'est à dire que vous et moi, qui avons payé la viande plus cher à cause de cette taxe, allons repayer comme contribuables !

Quelles alternatives à la grande distribution ?

Sans attendre les lendemains qui chanteront, il existe, dès aujourd'hui, des alternatives permettant de consommer mieux pour pas plus cher grâce à la suppression des intermédiaires. Des magasins de vente directe,

tenus par des regroupements de producteurs, comme "La Coop des Champs" à Guéret ou "Saveur fermière" à Limoges, proposent, pour des prix souvent comparables à ceux des grandes surfaces, des produits issus d'une agriculture respectueuse de l'environnement (boucherie, charcuterie, crèmerie etc.). Plusieurs éleveurs se sont équipés pour vendre directement leurs bêtes ; des AMAP (association pour le maintien de l'agriculture paysanne) sont en cours de création sur la région : un agriculteur s'engage sur une production de qualité et des consommateurs s'engagent à acheter ses produits. N'oublions pas les marchés où sont présents des producteurs qui vendent directement leurs produits. Une enquête de la revue "Que Choisir?" en 2004 a montré que les prix pratiqués sur les marchés sont de 10% moins cher qu'en grande

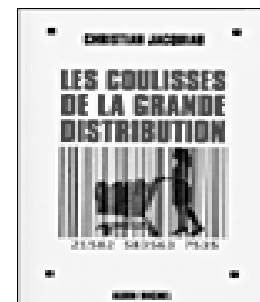
surface et que l'offre de produits est plus vaste et qu'ils sont plus frais !

Patrick Faure

A partir de documents produits par l'atelier "Agriculture durable, consommer autrement, grande distribution, OGM" du Forum Social Limousin et par ATTAC 87..

A lire :

Christian Jacquiau "Les coulisses de la grande distribution" Albin Michel -2000



(Suite de la page 3)

et oeuvrer concrètement en créant et en donnant l'exemple sur le terrain (caisses de secours, de chômage, d'aide aux malades, aux veuves et orphelins, premières coopératives et associations, syndicats, etc ...) : mutualiser, contourner, détourner, saboter, regrouper ...

- Aujourd'hui, des écolos de terrain, des alternatifs, des SEL, des AMAP et autres réseaux horizontaux, des libertaires conscients de l'être ou des anti-autoritaires/autogestionnaires sans étiquette, des éco-lieux et éco-hameaux commencent (ou continuent) à s'organiser et surtout commencent à déchirer les barrières/censures médiatiques et commencent donc à être un peu "à la mode" ; et le problème, c'est que certains anars, se limitant aux grands textes historiques de l'anarchie, oublient juste de se salir ne serait-ce qu'un peu les mains, et dépasser mentalement l'année 1936 !

Une question fondamentale et on a pas fini d'en parler ...

Quelle vie et quelle société voulons-nous ?

Vous voulez du fric pour conserver ou augmenter votre pouvoir d'achat ? Pour votre nouvelle voiture, d'occaz-pourrie ou neuve, tous les quatre ans ? Pour votre mutuelle santé privatisée ? Pour vos vacances en Espagne, au Maroc, au Vietnam ou ici à la montagne ? Vacances fortement attendues pour oublier un peu votre boulot de merde stressant et inutile (voire antisocial !) à supporter patrons et petits chefs !

Anars et autres révolutionnaires, on projette une société autogérée, libre et responsable, humaine c'est à dire respectueuse des humains et de leur environnement, des ressources naturelles etc ... et on construit quoi, on commence quand, on veut se battre avec qui et être solidaire de qui ?

De gens qui passent six heures par jour devant leur télé, votent tous les quatre ans vite fait bien fait, payent leurs factures mensualisées - impôts/EDF/eau/téléphone/emprunts - et ne veulent surtout pas se poser de questions sur leur prison mentale ?

Et bien, scandale, perso, je préfère de temps en temps travailler à la racine, les fondements et les valeurs, parler du commerce équitable, de la décroissance, du bio et des OGM, avec des petites gens comme moi, plutôt que de m'éreinter à essayer de réveiller la

conscience de prolétaires/ouvriers qui, mentalement, ne souhaitent qu'une chose : parvenir, devenir des petits bourgeois et payer éventuellement un service syndical qui les protège et leur assure un bon salaire : contre les autres, contre leurs propres enfants, contre le monde entier s'il le faut !

Alors, revenons au Commerce équitable : il s'agit simplement d'une maigre déchirure, d'un débat qui s'ouvre timidement : à nous de dire tranquillement qu'il est indispensable d'aller plus loin, de penser et organiser nos relations, nos liens et nos échanges sereinement de manière autonome entre nous, ici, localement et maintenant sans la dictature du fric et du profit ou au moins de la limiter au maximum (c'est là qu'il y a source de débats et mises au point avec le petit commerce et nos petits paysans bio ou non locaux ! Difficile de limiter une dictature, à part l'éliminer ... !!!).

Et pour ce qui est des échanges avec nos frères du "Sud", c'est avec eux qu'il faut voir afin de tenir compte de leurs souhaits, de leurs habitudes, besoins et projets. Et de revoir nos modes de consommation, nos besoins ...

Il ne s'agit pas de juger le commerce équitable, qu'il le soit ou non, et d'administrer le coup de tampon "anarchiquement conforme" mais d'ouvrir notre gueule avec des gens qui s'aperçoivent qu'ils ont un cerveau capable de gratter là où ça fait mal au système de gaspillage, de destruction et d'exploitation humaine.

La Charité chrétienne ou sociale et le Marchand, petites mains de la colonisation et de la coercition occidentales, ont déjà récupéré le morceau : crétinisé, détourné, écrémé la partie "alternative/autonomisation des producteurs" (qui existe d'ailleurs en grande partie chez certaines coopératives et organisations autres que Max Havelar).

Alors à nous, parmi d'autres et avec d'autres, de prolonger la dynamique, mais sans bandeau sur les yeux, ni chiffon rouge !

A nous aussi, de faire, localement, maintenant, solidairement et concrètement ; le problème est posé aux anarcho-syndicalistes et syndicats révolutionnaires, aux groupes libertaires, alternatifs et écolos. Créer, construire, avec ou sans baratin, partager et échanger. Et là, nous pourrions lutter pour conquérir et défendre. Union, autogestion, construction.

Christophe Rastoll

Bref panorama de la presse anarchiste en France (suite des n° précédents) :

Nous continuons l'exploration de cette « presse anarchiste » marginalisée mais toujours aussi riche en informations peu connues et en points de vue « politiquement et totalement incorrects » !

Alternative libertaire (mensuel anarchiste belge).

Cette revue ne fait pas partie de la presse française mais elle est francophone et distribuée en France. Ce sera notre petite contribution intellectuelle à la construction d'une Europe bien différente de celle que l'on nous vante et que l'on nous vend à longueur de lignes, d'antennes,...

Les rédacteurs d'ALTERNATIVE LIBERTAIRE nous explique leur projet éditorial : «...ce n'est l'organe d'aucun parti politique. Il se veut un espace de réflexion et de libre expression sur les réalités du monde et de la Belgique d'aujourd'hui. Ici, pas de bonne parole à prêcher, pas d'idéologie à inculquer, simplement le reflet de nos, de vos préoccupations, parfois contradictoires, souvent différentes, hors des sentiers battus, des vérités toutes faites, des idéologies prédigérées ». Quel programme ! Dans le numéro de novembre, on peut trouver des textes intéressants à plusieurs titres. Un article proposant des « réflexions sur l'individualisme anarchiste », sujet hautement polémique dans les milieux libertaires. Une « déclaration » provocatrice : « Je hais l'islam, entre autres... » qui est loin du très consensuel point de vue sur le fait religieux (islamiste ou autres), rabâché à longueur de journée un peu partout en France. La « déclaration » est peu susceptible d'ambiguïté : « cette haine de l'islam, je revendique publiquement le droit de l'exprimer. Quitte éventuellement à transgresser, oui, les lois de la République. Car dénoncer aujourd'hui les féroces imbécillités des croyances religieuses est plus qu'un plaisir, c'est un devoir. Et un honneur. Celui de montrer qu'il est possible d'exister debout, sans béquilles et sans illusions ». Il y a aussi un excellent texte (1) de Pierre Monatte (2) : « La culture de soi-même » écrit en 1917 dans lequel il s'interroge sur les bases « intellectuelles » indispensables au

militant syndical ! Et puis plein d'autres écrits encore !

(1) : C'est Patsy (copain libertaire de Nantes) qui l'a exhumé pour une de ses émissions de radio sur Alternantes. Texte qui circule un peu depuis dans les différents milieux libertaires. A LIRE !

(2) : Syndicaliste révolutionnaire, longtemps proche des anarchistes. Il fut l'un des rares à s'opposer au ralliement de la CGT à l'Union sacrée de 1914.

En long, en Large (bimestriel issu de la « mouvance libertaire » d'Isère).

Il se présente comme un petit canard avec plein de dessins et une mise en page assez agréable. Dans le dernier numéro (décembre 2004 - janvier 2005), on a droit à un éditorial « Une époque formidable » (1) assez savoureux qui aborde aussi bien la « fracture sociale et son cortège de pauvreté » vus par les membres éminents de l'UMP que le grand référendum sur la constitution européenne organisé par le PS. Voici un extrait sur ce dernier sujet : « C'est le camp des oui contre celui des non, avec cet argument de parfaite mauvaise foi : dire non à la constitution, c'est dire non à l'Europe. Une idée à retenir... dire non à Sarkozy, c'est dire non à la France. ... Ou : dire non au viol, c'est dire non à l'amour (2) ! ... dans ce débat surréaliste au sein du PS, il s'agit sans doute de choisir le meilleur candidat à la défaite, en 2007, face à Sarkozy... si j'étais militant socialiste, je n'hésiterais pas... je choisirais le meilleur candidat à l'échec, un candidat ayant fait ses preuves, déjà battu en 1995 et en 2002 : Lionel Jospin ! ». On y trouvera aussi un petit article : « Chaud Sarkoshow » sur les tribulations médiatiques d'un certain Sarkozy, cela dans une prose chauffée à blanc. Quelques extraits pour notre plaisir d'irrévérencieux indécrottables : « sa sarkosette est jalouse, elle n'est plus la seule à lui tailler des pipes. Jean-pierre Elkabbach... Michel Drucker, tous les médias sont en rut final depuis des mois et ne semblent pas encore repus de la sainte substance... l'éjaculation politique prolongée du Sarkommunicator risquera finalement de refiler la vérole à tous ces véreux. Les médias l'ont bien compris :

il faut lécher d'abord, lâcher ensuite, et lyncher enfin. Petites gâteries entre vérolé et véreux ». Et puis il ne faudrait pas oublier la dernière page consacrée à une des dernières chansons du groupe des Fatals Picards dont les refrains feront frémir d'aise le plus commun des chasseurs creusois :

**Chasse, Pêche et Biture,
Chasse, Pêche et Biture,
Nous on respecte la nature ;
Nous on respecte la Biture !
Chevrotine, canon scié,
Chevrotine et caisse de rhum,
Canarder c'est notre métier !
Approche si qu'té un homme ! ».**

Tout un programme !

(1) : Inspiré d'un album BD de Reiser : « On vit une époque formidable ».

(2) : Nous pourrions l'adapter à l'actualité creusoise : dire non à la mort programmée des services publics, c'est dire non à la Creuse. Dire non à Auclair et à sa clique, c'est dire non à la Creuse, etc...

Francis LAVEIX



Un CD en soutien aux réfugiés italiens menacés d'extradition

Ce CD contient la chanson « Droit d'asile » écrite, mise en musique et chantée par Dominique Grange accompagnée par quelques compagne(on)s dont Serge Utgé-Royo, Joanne McIver, Cristine Hudin, ... Cet acte de solidarité correspond au « soutien à tous les réfugiés, exilés, sans papiers, qui se battent parfois depuis des années, pour obtenir enfin le droit d'asile en France ». Le CD est vendu 5 euros (production édito musiques) au profit du **Comité des familles des réfugiés italiens**.

TRISTES TROPIQUES DE LA CREUSE

Des vaches limousines paissant paisiblement à l'ombre des cocotiers ont pu être aperçues il y a quelques temps sur des affiches égayant les murs guérétois. Cet exotisme rural est expliqué dans un texte exposé depuis juin 1999 dans l'annexe de l'hôpital de Guéret :

" Dans les années 1965-1970, un nombre important d'enfants et d'adolescents réunionnais a été placé ici au foyer de l'enfance de Guéret. Ce lieu s'appelle désormais "Espace Créole" en hommage à ces enfants qui ont finalement réussi à faire de la Creuse leur pays d'adoption."

Petit rappel d'un épisode oublié de l'histoire où la métropole a transféré mille six cents mineurs de La Réunion dont deux cents quinze en Creuse. Certains témoignages récents des principaux intéressés apportent un éclairage plus douloureux : "Si j'avais eu le choix, je serais restée à La Réunion dans ma famille. Je ressens du découragement, du vide, des envies suicidaires. Je ne sais plus qui je suis. (Sylvie). Mon instituteur, il m'a dit des choses atroces : "Retourne dans ton pays manger ton pain" -même à douze ans, quand on encaisse ça, après on devient révolutionnaire! (Claudine)."

Comment expliquer ces souvenirs de Creuse pourtant traditionnellement terre d'accueil : familles juives victimes des nazis, travailleurs italiens, portugais, algériens, turcs...? Quels "étranges étrangers" étaient donc ces mineurs Réunionnais ?

L'appareil d'Etat face à des enfants

A la Réunion, depuis Mai 1963, l'homme d'Etat suprême, c'est son député Michel Debré, féal préféré de De Gaulle. Il va pouvoir y appliquer sa vision jacobino-nationaliste sur la "Grande France" à l'aide de divers rouages : D.D.A.S.S. Réunion et Creuse - Etablissements d'accueil laïcs ou confessionnels...

La Réunion est alors un Département d'Outre mer (D.O.M.) pauvre et connaissant un fort accroissement démographique. Dans un vocabulaire fleurant bon le colonialisme, le socialiste Jean Defos de Rau la décrit ainsi à l'époque : "Les enfants pullulent, ils grouillent autour des cases... Face au climat des îles où la volonté s'atrophie, le dégoût de l'effort se précise, l'énergie se dissout". La création du DUVIDOM (Bureau pour le développement des populations des D.O.M.) va permettre des placements en Métropole dans des emplois d'ouvriers de l'automobile et surtout de gens de maison !. L'Eglise s'en mêle et appuie cette politique : "Le gouvernement s'est lancé dans une vaste campagne en faveur de l'émigration. Le Diocèse de La Réunion s'y est associé (...) Le problème de La Réunion est angoissant et nous risquons de voir ce

petit pays si chrétien tomber entre les mains des communistes" (Témoignage Chrétien 1964)

On va aussi s'occuper des pupilles de l'Etat, enfants "abandonnés". Un métropolitain présent alors à la Réunion le dénonce dans un livre : "A la Réunion aucun enfant n'est abandonné - à la mort de ses parents, ils sont recueillis par des parents ou des voisins et sont traités comme des enfants naturels. - Le "colonisateur" s'est penché sur cette anomalie, à savoir que si les parents ne sont plus là, l'enfant est déclaré abandonné et les assistantes sociales sont chargées de dépister ces enfants (...) les bébés, s'ils sont bien blancs, ont la chance d'être adoptés par une famille française stérile, mais les enfants teintés ou plus grands seront dirigés sur le département de la Creuse où ils seront placés comme garçons de ferme dans ce département pauvre que la jeunesse a fuit et qui manque de bras" Jean-Claude Leloutre.

Creuse, (longues) vacances heureuses?

Appâtés par l'évocation d'un avenir radieux, beaucoup seront volontaires afin de quitter les centres de rééducations. "On se tenait à carreau pour avoir une chance de sortir de cette prison. Pour nous, partir en France, c'était être libre. On pensait revenir" (Antoine).

"Tout était tellement bien fait qu'on était comme endormis. Des moutons ; on nous aurait envoyé à la mort que l'on aurait rien dit. Comme dans une secte. Conditionnés qu'on était" (André).

Ces enfants, âgés de un à vingt et un ans - treize ans en moyenne - vont vite déchanter. Ils vont affronter le froid, l'isolement, parfois le racisme. Les frères et soeurs sont séparés car les autorités considéraient qu'il faut "couper" le mineur de son milieu d'origine pour favoriser son insertion ! Pour certains ce sera l'adoption directe, pour la majorité un placement en attente au "Foyer de l'enfance" à Guéret.

Pourtant, un directeur - enseignant originaire de La Réunion - nommé en 1969, y apportera brièvement un peu de "chaleur du pays". "J'avais fait La Réunion en Creuse, j'avais fait de la cuisine créole, un orchestre. Quand ils arrivaient le soir, ça les faisait oublier un petit peu les parents au loin. C'était des enfants. Y'a eu des décès Y'en a qui se sont pendus. Y'en a qui ont perdu la tête. D'autant plus qu'on les arrachait en plein été. Ils arrivaient ici en plein hiver (...) Alors, que fallait-il faire ?" Les activités collectives qu'il organise au foyer ont un tel succès que certains fuient des campagnes où ils sont placés pour s'y retrouver... Il fallait que ça cesse ; il dut partir en 1971 car le préfet et certains politiques Creusois voyaient d'un

mauvais oeil son action. A l'époque, les mé (r)dias ne s'intéressaient pas au sort de ces petits Créoles misérables à qui l'Etat, dans sa vision colonialiste et par pure bienveillance, épargne la malnutrition, l'illettrisme et l'errance !

On m'a effacé le disque dur

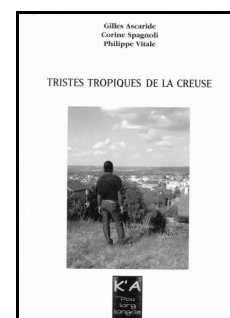
Un ancien "transféré" découvre, à partir de recherches généalogiques, qu'il n'est pas orphelin, qu'il a une mère, un frère, une soeur et même qu'il ne s'appelle pas Barbey, mais Martial ! Il intente un procès à l'Etat en Janvier 2002. Le cirque médiatique se met alors en route : article dans V.S.D., puis quinze reportages, T.V., Radio... Cela permet à d'autres témoignages d'être connus. Un peu gêné aux entournures, le Gouvernement demande à l'I.G.A.S. (Inspection Générale des Affaires Sociales) un rapport - celui-ci conclura en Octobre 2002 que "la législation en vigueur avait été "globalement respectée". Pour apaiser les plaies, il suggère, généreusement, de financer une centaine de billets d'avion pour La Réunion... "L'Association des Réunionnais de la Creuse", "Rasinn Anlèr", et "Génération brisée" tentent de favoriser une démarche collective revendicative, demandant réparation, notamment par voie juridique.

De son côté, le "Cercle des Amitiés Créoles de la Creuse" (C.A.C.C.), auquel participe une majorité de Creusois, souhaite "tourner la page". Sa démarche intégrative et collaborationniste est appuyée par l'administration (locaux, subventions, permanents...). En 1997, le C.A.C.C. a proposé un voyage touristique à La Réunion auquel ont participé des ex-mineurs et des Creusois. Depuis 2001, il organise le festival "Kreuzéol" qui se veut recherche d'une culture synchrétique entre la Creuse et La Réunion.

Alors, qui sont-ils ces "étranges étrangers" qui tentent de se reconstruire une identité sociale : Créoles ?, Creusois ?, Kreuzéolais ? Les choix de l'Etat appliquant sa "solution" aux problèmes de l'Empire Français, versant le trop-plein dans le trop-vide, a coupé ces enfants de toutes racines.

Comme l'un d'entre eux l'exprime : "On m'a effacé le disque dur !".

Informations extraites de **Tristes tropiques de la Creuse** par G. Ascaride, C. Spagnoli, P. Vitale, Editions K'A, 2004, 20 €.



8 - Je participe , tu participes...

La démocratie participative en Creuse : un gadget à la mode !

En recevant l'avis d'imposition des Taxes foncières pour 2004, un certain nombre d'habitants de la Communauté de communes Bourgneuf-Royère de Vassivière ont pu être surpris par les montants à régler (1). En effet, la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) est maintenant calculée sur les propriétés bâties assujetties à la Taxe foncière. Ce petit changement de calcul a eu pour effet, dans certains cas, une augmentation de plus de 250 % ! Tout cela

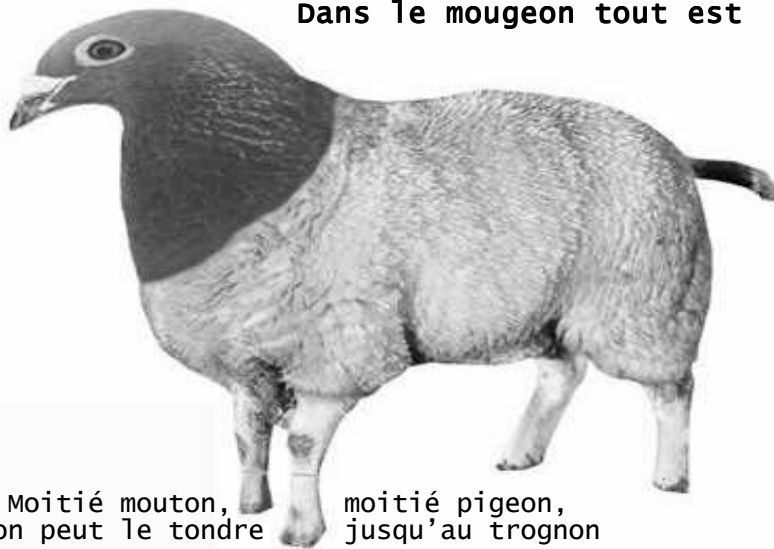
va pas s'arrêter en si bon chemin. En effet nos élites électorales « *s'engagent à avoir, avec nous, une approche transparente de ces coûts...* » et préparent donc un prochain bulletin dans lequel, c'est sûr, la bonne parole sentencieuse et aseptisée sera de nouveau au rendez-vous. Au passage, puisque nous sommes dans la « transparence des coûts », il serait intéressant de connaître le coût de cette luxueuse plaquette ! Peut-être aurait-il été plus décent de s'en tenir à une publication

suspendre « *toutes négociations* » avec l'Etat et de réclamer un moratoire sur les services publics (6). L'idée peut paraître sympathique mais, déjà, nous pouvons nous interroger sur sa réelle efficacité compte tenu des règlements législatifs. Que cela puisse être un acte symbolique, d'accord, mais n'y a-t-il pas plutôt un beau coup médiatique pour les élus ? Cette action soulève quelques réflexions. Ce qui est recherché prioritairement, nous semble-t-il, c'est bien une efficacité certaine face à la destruction progressive des services publics ; or quelles illusions peut-on avoir quant à ce type d'action ? Un comité de lutte pour la sauvegarde des services publics existe avec plus ou moins de bonheur sur la Creuse. Peut-être celui-ci renforcé et dynamisé pourrait-il avoir une efficacité autre que symbolique ? C'est en sensibilisant les usagers creusois que cela pourrait se faire. Où sont les élus dans tout cela ? Quelle participation ont-ils demandée à leurs administrés ? Combien de réunions ont-ils organisées dans leur commune pour sensibiliser puis fédérer les personnes prêtes à résister ? Démocratie participative, où es-tu ? Et n'aurait-il pas été plus correct de tenir au courant ceux qui les élisent avant de prendre une telle décision et que celle-ci ne fût prise qu'en accord avec leurs administrés et renforcée par un mouvement fort du comité de sauvegarde ? On constate une fois de plus la conception de la vie politique qu'ont ces élus et la considération qu'ils peuvent avoir quant à la participation active des citoyens à la vie de la Cité (de la commune) !

La démocratie participative n'est qu'un pâle ersatz de la démocratie directe, chère aux libertaires. Rien de nouveau ! Certains n'ont fait que piocher dans la grande encyclopédie des philosophies politiques et aménager à leur sauce quelques concepts attirants afin de sauver la démocratie « parlementaire » qui prend l'eau de toute part et qui ne fait plus rêver grand monde (une non-participation record). C'est vrai qu'il en va de leur crédibilité politique : ce n'est pas rien !

Si l'on veut réellement (mais est-ce le cas ?) impliquer les habitants, il faut s'en donner les moyens intellectuels et financiers. Ce n'est pas en convoquant des réunions de quartiers avec à l'ordre du jour : panneaux indicateurs, bacs à fleurs voire crottes de chien (7) et des avis vaguement consultatifs que la démocratie vivra. Que de sujets attractifs et importants pour notre quotidien peuvent être envisagés dans de futures réunions de quartiers ou

Dans le mougeon tout est



Moitié mouton, on peut le tondre jusqu'au trognon

provient d'un changement concernant la gestion des ordures ménagères qui, aujourd'hui, a été transférée à la Communauté de communes. Il est intéressant de constater que les habitants, une fois de plus, se retrouvent devant le fait accompli ; cela va sûrement les inciter à poursuivre leurs efforts quant au tri sélectif (2) et à la responsabilisation vis-à-vis des décharges publiques.

Quelle information a été donnée, quelle participation (à des luttes ou résistances qui auraient pu être envisagées !) a été demandée ou attendue ? Rien si ce n'est, aujourd'hui, pour accompagner la feuille d'impôts et mieux la faire accepter, une belle plaquette d'information sur papier glacé, tout en couleurs qui d'abord dans un éditorial du président de la Communauté prend la précaution de surtout se dédouaner (3) pour ensuite nous expliquer avec moult précisions « *les évolutions sensibles... dans le financement du service à l'utilisateur* ». L'utilisation du terme « sensibles » est des plus délicieux, on nage en plein deuxième degré, on croit rêver ! L'information étant là, la démocratie est en marche et elle ne

plus modeste dans sa réalisation compte tenu de l'annonce de l'« évolution sensible » des coûts générés par la nouvelle gestion des ordures ménagères ? Mais cela ne semble guère être à l'ordre du jour puisque déjà un magnifique journal (papier glacé oblige), « ForCes Communes » avait été distribué pour faire la promotion de la Communauté de communes de Bourgneuf-Royère de Vassivière (4). Celle-ci nous rappelle bien qu'elle « *entend privilégier les rapports de proximité avec l'ensemble des citoyens et forcés vives* » rajoutant « *mais aussi et surtout* (5) *avec chacune de ses communes membres* ». Nous comprenons mieux sa philosophie : avoir des rapports avec les citoyens, oui mais pas trop, il ne faut pas exagérer ! On voit bien comment la démocratie participative est considérée par certains élus et à quelle place elle sera éventuellement reléguée ; nous le savions déjà : « *ce n'est pas la rue qui gouverne !* ».

Plus globalement, nous avons un autre bel exemple de démocratie participative en Creuse avec l'action spectaculaire de la démission de 263 élus (dont 28 maires) et de la décision du Conseil général de

Nous participons...ils en profitent -9

communales (8) :

Les ordures ménagères et leur tri : le volume, le coût, la gestion, l'implication des grandes surfaces et industriels,...

Les décharges publiques : gestion, danger, étude des matériaux utilisés, recyclage, implication des industriels,...

L'eau et son approvisionnement (9) : les grands groupes et le monopole dans nos communes, privatisation et retour à la municipalisation, normes européennes et qualité,...

L'affaiblissement des services publics (poste, communication – téléphone, internet et haut débit --,...) : moyens techniques, gestion, organisation pour résister,...

Que d'utopie ! Les élus sont déjà bien gentils, ils condescendent (un peu forcés par la conjonction électorale) à nous informer un peu, ils pourraient ne pas le faire du tout. Ça pourrait être pire, n'est ce pas ? Mais que l'on ne vienne pas nous tenir de grands discours sur cette fameuse « démocratie participative », n'est pas « libertaire » qui veut. Prouvez le nous avant et alors on vous prendra peut être au sérieux, mais ne nous faites pas perdre notre temps en attendant !

Notes :

1. Notons au passage, une augmentation de 4,7 % pour la région et de 3,2 % pour le département (pour ce dernier l'augmentation n'avait été que de 18,9 % [!] l'année dernière). Et certains annoncent une véritable « flambée » pour 2005 : une moyenne de 20 à 25 % pour les Régions. Ce n'est pas une plaquette d'informations gracieusement distribuée qui nous prévient mais de rares journalistes faisant leur travail (en particulier, ceux du *Canard Enchaîné* – Octobre 2004).

2. A lire, entre autres, un excellent article sur l'avenir du tri sélectif (les industriels mettent tout leur poids politique pour réduire la taxe – déjà anormalement faible – qu'ils versent pour aider au recyclage des déchets) dans *Charlie-Hebdo* du 13/10/04.

3. On peut lire dans l'éditorial que « le rôle des élus locaux se résume dès lors à repercuter sur le contribuable ou l'utilisateur le coût des mises en conformité avec la loi et d'en subir seuls les responsabilités... et les mécontentements ! ».

4. On y trouve un encadré intitulé « Des compétences à la hauteur des ambitions ». C'est amusant mais légèrement en

contradiction avec le fait de s'élever contre certaines compétences « imposées » par l'Assemblée nationale !

5. Souligné par moi.

6. Cela a du piquant quand on sait que « la goutte qui a fait déborder le vase », c'est la fermeture de perceptions « sans concertation ». En ces temps de « baisse » des impôts, il ne nous reste plus qu'à sourire !

7. Ce n'est pas exagéré, il n'y a qu'à lire le compte-rendu d'une réunion de quartiers d'une ville corrézienne. Pitoyable !

8. Ne pas confondre avec une réunion d'informations où des élus viennent distiller la bonne parole et entendre quelques doléances.

9. A suivre l'affaire d'un syndicaliste poursuivi par l'ex-Générale des eaux (très bon article, bien documenté dans *Libération* du 23/10/04 et dans *Le monde libertaire* du 28/10/04) sans oublier de lire l'indispensable livre sur le groupe Vivendi, « Vivendi, les vérités inavouables » (Editions Alias. 2003).

Francis LAVEIX

Raffarin/Auclair : les nouveaux sauveurs des services publics creusois

Concernant la démission des 248 élus, la préfecture a fait savoir aux mairies qu'aucune des démissions d'élus municipaux n'était recevable [seule celle du conseiller général, P. Breuil (PS) est effective]. Comme on peut le constater, un joli coup de bluff sans risques ! Prendrait-on les électeurs pour d'éternels gogos ?

Par contre, il y a un autre petit malin, le sieur Jean Auclair (député UMP) qui est en passe de « rafler la mise » : de retour d'un déjeuner à Matignon avec quelques élus creusois, tous de l'UMP (sans doute pour affirmer un peu mieux la « représentativité » de cette délégation creusoise), tous très engagés dans la passivité la plus profonde (sinon une hostilité déclarée) vis-à-vis de la défense des services publics creusois, il peut se targuer d'avoir obtenu une petite faveur de Raffarin. En effet, celui-ci a fait annoncer sa venue en Creuse, au cours du premier semestre 2005 pour présider une réunion de travail sur les services publics creusois ! On croit rêver : Raffarin / Auclair, les nouveaux sauveurs des services publics. On aura tout vu !

En attendant, préparons la future manifestation pour recevoir Raffarin avec tout le mépris que nous avons pour ce genre d'individu.

Francis.Laveix



Gros malheurs dans la démocratie représentative.

Pendant les cours dispensés en université, au chapitre "droit constitutionnel", on nous serine qu'il faut un minimum de citoyens ayant voté, pour qu'une élection soit considérée comme valable ce qui semble logique ou pour le moins de bon sens.

Ce minimum, généralement appelé quorum est le fondement de la démocratie représentative, si ce taux de participation n'est pas atteint, l'élection n'est pas valable. De fait, n'est pas valable non plus tout ce qui découle de cette élection : constitution, lois, règlements, fonctionnement administratif et leur exécution, bien entendu.

Heureusement pour nous, dans la vraie vie cela ne se passe pas comme ça.

Avec un taux régulier de 70 % d'abstentions à chaque élection, les Conseils de Prud'hommes déclarent tranquillement leur existence et leurs décisions (bonnes ou mauvaises) doivent s'appliquer...

De même, une circonscription vacante de la Gironde a trouvé preneur malgré une petite abstention de 64 % au premier tour. On nous signale çà et là des législatives partielles validées malgré un sursaut citoyen à 70 ou 80 % de non-votants.

Au niveau supérieur, des sources bien informées nous déclarent avoir entrevu un Parlement Européen auto-mandaté grâce à 58 % de citoyens absents aux urnes.

Ne craignons rien cependant, les plus ou moins bien « élus du Peuple » sont sur une piste pour nous obliger à voter.

**On ne peut fonder
la prospérité des uns
sur la misère des autres**

Christophe JONEAU, pianiste de jazz

Christophe JONEAU est venu s'installer sur le Plateau des Millevaches aux Salles (Gentioux) à partir de l'hiver 1999.

Bonjour Christophe ! Peux-tu nous expliquer un peu ton parcours en tant qu'artiste ?

C'est compliqué ! J'ai commencé la musique sur le tard et puis j'ai appris sur le tas aussi. Je devais avoir 22, 23 ans, plutôt autodidacte mais j'ai pris aussi des cours avec des musiciens. Et puis assez vite je me suis retrouvé à jouer dans des orchestres. Enfin de fil en aiguille, je me suis retrouvé musicien professionnel. C'est-à-dire que je vivais de la musique !

Comment vois-tu ta vie d'artiste musicien en Creuse ? En particulier, dans cette partie un peu isolée de la Creuse qui est le Plateau des Millevaches. Est-ce que ça serait différent ailleurs ?

Oui, ce qui est différent ici par rapport à des grandes villes c'est que tu as assez peu l'occasion d'aller faire le bœuf ou de rencontrer d'autres musiciens ; car comme ici il y a très peu de monde, il y a très peu de musiciens mis à part l'Atelier qui est un lieu où effectivement il y a cette dynamique, où tu rencontres des musiciens, où tu vas faire le bœuf.

Ce n'est donc pas évident d'habiter en Creuse pour un artiste ! Par conséquent, qu'est-ce qui t'a décidé à venir ici et donc à te "pénaliser" un peu ?

Ce n'est pas une pénalité, loin de là ! Moi, c'est un coin que j'aime beaucoup pour plein de raisons : pour les gens, pour la qualité de vie, ... Je suis arrivé ici par le monument aux morts de Gentioux ! Une fois je suis venu pour le 11 novembre, il y a assez longtemps ; avec ma compagne du moment, nous souhaitions acheter une maison, cela faisait très longtemps que nous cherchions et nous n'avions pas les moyens. Nous sommes donc venus ici et nous avons complètement craqué sur le coin et à l'époque il y avait encore des maisons qui étaient largement accessibles pour nous !

Tu as donc choisi la qualité de vie au détriment de la "qualité d'artiste" !

Non, je joue un peu partout mais assez peu dans le Limousin ! Mais je crois que de toute façon, c'est une généralité, tous les copains et copines que j'ai, musiciens ou musiciennes jouent assez peu finalement. En plus, le jazz est une musique assez peu diffusée, il y a assez peu d'endroits pour jouer, il est quand même rare de vivre et de pouvoir travailler en même temps où l'on vit, mis à part éventuellement la région parisienne et encore !

Encore une fois, ce n'est une pénalité. Quand je reviens ici, je suis dans un cadre où je suis bien, où je peux jouer de la musique sans amener tout le quartier, sans avoir des problèmes de voisinage et ainsi de suite !

Ce serait la même chose en ville ? Tu serais à Limoges par exemple ?

Je pense que je serais à Limoges, ce serait exactement la même chose. Après effectivement, le fait d'être loin de grandes villes où il y a beaucoup de musiciens, beaucoup de rencontres possibles, d'une certaine façon, il ne faut pas se cacher la face, c'est quand même un peu pénalisant mais il y a tellement d'autres contreparties que, voilà, c'est un choix !

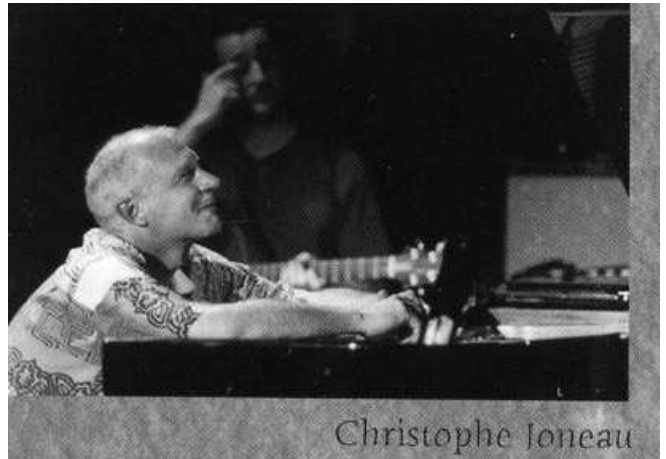
As-tu des contacts avec d'autres artistes creusois, pas forcément que musiciens ?

Oui, c'est assez marrant. C'est assez paradoxal, en Creuse sur le Plateau il y a effectivement beaucoup de gens qui ont des activités artistiques. Disons qu'ils sont dans le spectacle, sont plasticiens ou ont des métiers en relation avec le domaine artistique. Je pense d'ailleurs que ces gens-là sont ici pour les mêmes raisons que moi.

Ils ont choisi le fait d'être assez isolé et de vivre dans un cadre écologiquement préservé.

Comment te positionnes-tu par rapport aux intermittents, par rapport à leur lutte bien que cela soit peut-être du passé ? J'ai su que tu y avais participé.

A mon avis, c'est plus du domaine de l'avenir que du passé ! C'est-à-dire que vraisemblablement on va vivre une année formidable ! Le rapport Guillot vient d'être rendu public par le gouvernement. Il y a beaucoup de choses positives dans ce rapport ; globalement le rapport donne raison à la lutte des gens du spectacle. C'est-à-dire que la réforme est complètement inefficace, ce rapport pointe très clairement le besoin impératif de renégocier un nouveau protocole. Après cela va être très difficile car on est dans un rapport de forces avec le MEDEF et la CFDT et pour le moment ils refusent de remettre en cause le protocole de Juin 2003. A mon avis, la lutte va repartir et on va obtenir un nouveau



protocole. Après ce que sera ce nouveau protocole, c'est une autre "paire de manches". De toute façon il y a nécessité de réformer. C'est quand même un problème général qui est le rapport à la culture dans ce pays.

Doit-on s'attendre à des actions spectaculaires des intermittents dans les semaines, les mois à venir ?

C'est très difficile de répondre à cette question parce qu'il y a, de fait, il ne faut pas se cacher la face, une démobilitation mais en même temps on rentre dans une période où l'application du nouveau protocole est vraiment effective. C'est d'ailleurs quelque chose que l'on peut contester par rapport aux conclusions Guillot, c'est-à-dire que lui, dans son rapport, il exprime le fait que contrairement à ce que l'on avait annoncé, il y a peu d'exclus pour le moment. Alors d'une certaine façon, il a raison, c'est sûr ! Mais, en même temps, c'est très prématuré de dire cela, dans les mois à venir beaucoup de gens vont être exclus. Après, à nous de nous remobiliser. C'est sûr que si il y a une nouvelle mobilisation, elle sera certainement assez radicale car il y a beaucoup de gens qui n'ont plus rien à perdre. Mais cela reste très difficile à prévoir. Le mouvement de 2003 a surpris tout le monde. La mobilisation, les actions qui ont été entreprises, l'annulation des festivals, ... tout cela a surpris, y compris les syndicalistes ! Est-ce que l'on est capable de refaire la même chose, j'en suis pas sûr. Mais, en revanche, il est clair que si on ne se remobilise pas, on va donner un chèque en blanc au MEDEF et à la CFDT !

Tu restes quand même optimiste quant aux chances de gagner un certain nombre de choses par rapport à la situation actuelle, une amélioration avec un nouveau protocole ?

Je suis ni optimiste, ni pessimiste ! On est dans une situation où il y a une marchandisation de la culture et le protocole de juin 2003 va sans ce sens là. Mais c'est général de toute façon. On retrouve la même chose dans le système économique dans lequel on vit actuellement. Est ce que l'on va réussir à l'infléchir, j'en suis pas sûr. De toute façon, ce qui est sûr, c'est qu'il y a besoin d'une réforme parce qu'effectivement, ça va faire bondir plein de gens, il y a beaucoup de gens dans les professions du spectacle qui ne sont plus qu'intermittents ! Qui ne sont plus techniciens, comédiens, musiciens, ... Il y a des gens qui ont complètement intégré dans leur façon de vivre le fait d'être intermittent et ça, là-dessus, on tend le bâton pour se faire battre car évidemment la CFDT et le MEDEF ont sauté sur l'occasion. C'est le problème, certaines critiques qu'ils formulent sont justifiées ! Après ce qui est en question, c'est l'avenir de la vie culturelle dans ce pays et d'une résistance à une standardisation des activités ou des spectacles qui sont proposés. On est dans une logique économique qui fait que le protocole qui a été signé en juin 2003 va dans ce sens : tous les gens qui travaillent pour le show-business ou pour l'industrie commerciale au mauvais sens du terme sont confortés. En revanche ce protocole est une condamnation pour beaucoup de gens qui ont des activités artistiques indépendantes et qui ne vont pas dans le sens du consumérisme. Va-t-on pouvoir résister à cette dérive néolibérale, je n'en suis pas sûr ! Parce qu'en fait c'est aussi une industrie et ça le rapport Guillot le pointe : il montre que le seul secteur qui ait une croissance économique en France depuis 10 ans est le secteur de la culture, mais après à quel prix ? C'est-à-dire qu'effectivement le fait qu'Astérix ou je ne sais pas quelle connerie, superproduction ou autre remplissent les caisses du Centre National Cinématographique pose le problème. Donc la culture génère du profit, énormément et ça c'est très explicite dans le rapport Guillot. Après est-ce qu'une forme de culture indépendante du système marchand va pouvoir résister ? Ça, rendez-vous dans 10 ans et on verra bien !

On va passer à des choses beaucoup plus personnelles : où cela en est vis-à-vis de ton dernier CD ?

Et bien, mon dernier CD, il est là ! C'est un rêve dans une vie de musicien, de pouvoir faire cela, de pouvoir écrire de la musique, de trouver des gens pour la jouer, de se retrouver avec une galette que l'on propose aux gens, ... J'espère qu'il y en aura un troisième !

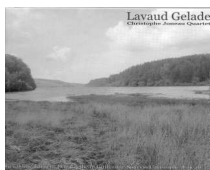
Pourrais-tu nous dire quels sont tes projets aussi bien au niveau de concert que de CD, d'écriture musicale (film ou autre) ?

Actuellement, nous avons un autre projet qui tourne, qui est un ciné-concert, il s'appelle "Pierrot, une enfance avant-guerre". C'est basé sur des images qui ont été tournées dans les années 30. Il y a 7 musiciens. Nous avons quelques dates à venir pour l'année prochaine. Le Quartet ne marche pas trop mal, nous avons aussi quelques dates à venir. Et puis après nous sommes en train de travailler sur un autre spectacle avec une danseuse, une comédienne, des musiciens et un metteur en scène. Ce projet va porter sur l'histoire du mouvement social et la place des femmes dans ce mouvement. Ça sera un spectacle qui mêlera danse, vidéo, musique et théâtre. J'espère que nous arriverons à mener à bien ce truc là pour la fin de l'année 2005, voire début de l'année 2006.

Interview par Francis LAVEIX - décembre 2004

Discographie du *Christophe Joneau Quartet* : (Contact 0555679958).

"Lavaud Gelade" (2001) : Christophe Joneau : piano, composition / Géraldine Laurent : sax alto / Guillaume Souriau : contrebasse / Eric Bretheau : batterie.



"Ici et maintenant" (2004): Christophe Joneau : piano, composition / Géraldine Laurent : sax alto / Guillaume Souriau : contrebasse / Eric Groleau : batterie.



ACTIF AUJOURD'HUI RADIOACTIF DEMAIN

On nous cache tout, on nous dit rien !

La Criirad (commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité, seul labo indépendant) nous informe qu'un projet plus que flippant est prévu pour 2005. Il s'agit de réviser sur le plan international le Codex Alimentarius (code dépendant de l'OMS et de la FAO code qui régit les normes alimentaires) et d'adopter une "norme autorisant l'importation et l'exportation des denrées alimentaires contaminées" Par contaminées, il faut entendre radioactives ! Il faut savoir que jusqu'à présent la norme est de zéro...

Ce projet ne concerne pas que les aliments on parle d'autres produits radioactifs comme les métaux par exemple qui pourraient se retrouver dans votre batterie de cuisine...

Plus d'infos sur le site de la CRIIRAD* : mais aussi les actions en cours pour faire capoter ce projet (pétitions, lettres aux ministres...)

De plus vous ne serez pas surpris d'apprendre que la Criirad est menacée de disparition...

Ci-dessous, la pétition que vous pouvez signer en ligne ou reproduire et faire signer :

Pour des aliments non contaminés pas de radioactivité dans nos assiettes

Je m'oppose aux projets de normes autorisant sans réserve le commerce et la consommation des aliments dits « faiblement » contaminés.

La contamination devenant légale, les producteurs et consommateurs victimes des pollutions n'auront plus aucune possibilité de recours. Or, ces projets impliquent des niveaux de risque totalement inacceptables, en particulier pour les enfants !

Nom et prénom Adresse Pays Signature

Je demande à la CRIIRAD* d'effectuer toutes les démarches nécessaires (aux niveaux français, européen et international) pour préserver ma santé et obtenir que l'absence de pollution reste la norme.

*CRIIRAD : criirad.org

En douce.

Le 1er janvier est entré en vigueur un petit texte figurant dans la loi de finances 2005 : les entreprises pourront donc pratiquer la distribution d'actions gratuites à leurs cadres dirigeants. Avant cette date, c'était interdit. Les patrons pourront donc payer une partie du salaire sans payer les charges.

Un genre d'emploi aidé en somme !

12 – Vous êtes cernés !

A LA TRAQUE !

N'oubliez jamais
Ils vivent de votre sang
Assis dans leurs bureaux
De vos larmes et espoirs
N'oubliez jamais
Ils tendent les filets du désespoir
Sortent mille raisons de leur tiroir
Pour vous laminer vous effacer
D'un trait, d'une plume
D'une formule assassine
Et perverse qui vous transperce
N'oubliez jamais
Les assassins de bureaux
Dans leurs fauteuils étalés
Vivant de vos larmes
De votre sueur de vos rêves
Sûrs d'eux guillotine et garots
Et
Quand vous serez morts
Tritureront vos écrits et vos cris
Remueront vos cendres pour
s'approprier
L'anneau d'or
René Bourdet (*Dédié, entre autres, aux intermittents du spectacle*)

FABLE*

Le Maréchal de France
Fréquentait les bordels
D'Alger blanche et belle
Le Maréchal de France
Sortait sa queue lavait son cul
Comme tout un chacun
Vidait ses accus
Le Maréchal de France
Eut dû connaître en son enfance
De Louise Michel toute l'intelligence
Ainsi le Maréchal de France
Pour notre sérénité
N'eut jamais été traître et
Maréchal de France

R.F

"OEIL DE FENNEC" n° 200 et 213
La Spouze 23230 La Celle S/s Gouzon

AUX DEUX PAS D'LA

C'est un petit café sympa, sur une jolie place à Champagnat (près d'Aubusson et de l'étang de la Naute). Il y a de la bière pression, on peut y manger même le dimanche soir - en téléphonant au 05 55 67 26 25. Nina, Olivier et quelques amis organisent et animent des soirées à thèmes, des concerts dans un cadre convivial et coloré ; on peut y faire des expositions, et pourquoi pas, des débats ?

Vous y trouverez "Creuse Citron".

Ils sont jeunes, ils sont sympa, ils ont envie de vivre en Creuse, et d'y travailler. Ils ont plein d'idées. On leur souhaite une belle réussite.

Notez dans vos agendas :

22 janvier concert : Mili et ses chansons rigolotes s'accompagne à la guitare -

29 janvier : soirée choucroute (réservations jusqu'au 26 janvier).

Appel à ceux qui ont mis



dans leur machine
contact pour mutualisation

marivo23@wanadoo.fr

Nous avons reçu un nouveau journal :

Colère ! est un mensuel d'expressions anarchistes de St Etienne qui élargit le champ d'action du journal mural de même nom. Pour vous le procurer, en version papier comme en numérique :
colere42@no-log.org



La copie et la diffusion des textes publiés dans ce journal est libre et fortement encouragée.

Service public



Creuse-Citron s'adresse à tous ceux et celles qui luttent contre la falsification de l'information et la diffusion généralisée de l'idéologie libérale. C'est un journal indépendant et libertaire qui s'interdit toute exclusive et tout prosélytisme en faveur de telle ou telle organisation syndicale ou politique. Sur cette base nous publierons toutes les informations que vous nous ferez parvenir.

Creuse-Citron est réalisé par le Collectif libertaire Creuse-Citron
Courrier : 7, Les Chambons
23150 St-Martial Le Mont
Courriel : creusecitron@free.fr

IPNS

Abonnements

Les frais d'envoi postaux sont de 1 € par numéro. **Creuse-Citron** étant à prix libre, vous pouvez ajouter ce que vous voulez, sachant que le coût de fabrication d'un numéro est de 50cts. Indiquez le nombre de numéros que vous désirez recevoir et envoyez nous le montant correspondant en timbres. Vous pouvez également nous adresser un courriel pour vous procurer la version PDF.

Distributeurs

Aubusson :
Bar **Au Fabuleux Destin**, 6 rue Roger Cerclier.

Champagnat :
Snack-bar **Aux deux Pas d'la**

Guéret :
Bar-tabac **Le Balto**, place du Marché.
Librairie **Les Belles Images**, rue Eugène France.

Royère :
Bar **L'atelier**.

Sardent :
Bar **Chez Bichette**

Eymoutiers :
Librairie **Le Passe-Temps**